



Cette fiche est extraite du **Répertoire des acteurs institutionnels et de terrain actifs en promotion de la sécurité et en prévention des traumatismes** disponible sur le site de l'asbl Educa Santé (<http://www.educasante.org/repertoire>)

Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) / DAC - Département d'Aptitude à la Conduite



Activité(s)

- ✓ Evaluation
- ✓ Information
- ✓ Publication



Public(s) cible(s)

- ✓ Public(s) vulnérable(s) : Personne dont l'état de santé est susceptible d'impacter son aptitude à la conduite par exemple si elle éprouve des difficultés physiques (locomotrices), sensorielles (vue) ou cognitives (attention, concentration...) lorsqu'elle est au volant.



Couverture géographique

- ✓ Régionale : Région wallonne



Site(s) web et réseaux sociaux

Sites web

 www.awsr.be/dac

Réseaux sociaux

 www.facebook.com/awsr.be/

 [@awsr.be](https://www.instagram.com/awsr.be) • Photos et vidéos Instagram

 www.linkedin.com/company/awsr/

 twitter.com/AWSR_be

 [Agence wallonne pour la Sécurité routière \(AWSR\) - YouTube](https://www.youtube.com/channel/UC...)

 [TikTok awsr.be \(@awsr.be\) | Regarde les dernières vidéos TikTok de awsr.be](https://www.tiktok.com/@awsr.be)



Objet social – Mission(s)

L'AWSR vise à stimuler une conscientisation accrue en matière de (in)sécurité routière en Wallonie et à soutenir utilement les citoyens concernés par celle-ci.

La mission du DAC est d'évaluer et de déterminer l'aptitude à conduire des citoyens wallons (futurs) détenteurs d'un permis de conduire qui, suite à une affection médicale, une maladie (congénitale ou acquise) ou un accident de la vie, présentent une diminution fonctionnelle pouvant compromettre une conduite en toute sécurité.

Le département a également pour mission de déterminer si nécessaire, les adaptations à apporter au véhicule et fixe les conditions et restrictions éventuelles à la conduite.

Le DAC veille, au travers de sa décision finale, à trouver un équilibre entre le besoin de mobilité et d'autonomie de chacun et l'enjeu de sécurité routière.



Champ(s) d'intervention

- ✓ **Traumatismes non intentionnels :**
 - Accidents de la circulation

- ✓ **Lieux de survenue :**
 - Voie publique



Domaine(s) d'action

- ✓ Autre(s) : Evaluation de l'aptitude à la conduite



Publication(s) et/ou outil(s) pédagogique(s)

- ✓ Publication(s) et/ou outil(s) pour le(s) public(s) vulnérable(s) : Brochures et dépliants d'informations sur l'aptitude à la conduite
- ✓ Publication(s) et/ou outil(s) pour le(s) public(s) des professionnels : Brochure d'informations sur l'aptitude à la conduite



Personne responsable & personne de contact

✓ **Personne responsable**

PIROTTE Virginie

Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR)

Chaussée de Liège, 654C

5100 Jambes Belgique

081/ 821 305, virginie.pirotte@awsr.be

✓ **Personne de contact**

PIROTTE Virginie (directrice du DAC)

081/821.305, virginie.pirotte@awsr.be



Statut social

- ✓ Association Sans But Lucratif



L'organisme est-il actif uniquement en promotion de la sécurité et en prévention des traumatismes

Non, Vous trouverez un aperçu de toutes nos activités sur notre site en cliquant [ici](#)



Coordonnées générales

Coordonnées du service :

081/140.400, dac@awsr.be

Coordonnées générales :

Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR)

Chaussée de Liège, 654C

5100 Jambes

Belgique

081/ 821 300, info@awsr.be



Cette fiche a été rédigée sur base des réponses qui ont été apportées par l'organisme au questionnaire envoyé préalablement par Educa Santé. Si vous constatez des erreurs et/ou des manquements, merci de nous le signaler à l'adresse communication@educasante.org